

Témoignage de la marquise de Guilloutet concernant la petite Nicole Grunberg

« Une jeune femme juive a été prise avec son enfant de 2 ans. On a pris l'enfant et l'a placée à l'Hôpital, avec défense de la laisser voir à sa mère. La mère est condamnée à 3 mois de prison et puis au camp de concentration. Elle ignore encore cette dernière mesure. Elle pleure sans cesse et est malade de désespoir de sa séparation d'avec l'enfant. Je suis intervenue mais, vu qu'elle est juive, RIEN à faire. Cependant je vais voir l'enfant souvent, et suis autorisée à en donner des nouvelles à la mère. Son chagrin est terrible à voir. Mais, du moins, sait-elle que l'enfant est en sûreté ».

Lettres de Jeanne Grunberg

« J'attends votre lettre pour savoir quoi faire avec Nicole. Pauvre petite adorée, je ne l'ai pas encore revue, il paraît qu'elle a très bonne mine et s'amuse avec d'autres enfants. On lui a remis la poupée et les oranges ainsi que les bonbons. J'aimerais tant la savoir avec vous. Irène pourrait venir la chercher.

Je serai heureuse lorsque la petite Nicole sera auprès de vous. Dites-lui bien à ma petite chérie que je suis contente que ce soit moi qui sois arrêtée et pas elle.... A son âge ce serait trop triste, bonne petite, qu'elle soit courageuse et patiente.

J'ai hâte d'avoir de ses nouvelles et savoir comment elle est, ma bonne petite adorée, c'est fou ce que j'ai souffert de cette séparation. A présent qu'elle sera auprès de vous, cela ira mieux.

Embrassez mon cher trésor pour sa maman. Peux-tu, ma petite maman, faire photographier ma petite chérie et me l'envoyer ? Que pensez-vous faire avec ma petite Nicole ? Ne la quittez surtout jamais ! Qu'elle soit toujours en sécurité.

Nous sommes au camp de concentration de Mérignac. Soyez courageuses ».

Nicole, recueillie par sa grand-mère, survivra. Sa mère et sa grande sœur seront déportées sans retour à Auschwitz.